



Reims, le 12 décembre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bilan final du suivi écologique du projet Symbiose-RTE : les aménagements de pylônes ont rempli la majorité des objectifs initiaux

Pour minimiser l'impact environnemental de la ligne électrique 400 000 volts de 80 km qui relie Charleville-Mézières à Reims, **RTE (Réseau de transport d'électricité)** a signé **un partenariat en 2013 avec Symbiose** pour mettre en place des actions concrètes sur le terrain.

En 2016, **des aménagements écologiques** ont été installés sous 83 pylônes situés au sein d'espaces de grandes cultures, afin de constituer un corridor et d'offrir des espaces de refuge pour la faune, et plus particulièrement pour les insectes et l'avifaune. 58 agriculteurs des Ardennes et de la Marne sont concernés par ces aménagements. Des couverts herbacés, des couverts fleuris avec des espèces locales et des couverts mixtes arbustifs-herbacés ont été proposés. L'aménagement de chaque emprise de pied de pylône a été réalisé par deux prestataires, intégralement pris en charge par RTE. Chaque exploitant a choisi ensuite de réaliser lui-même l'entretien ou de le déléguer.

Pour valider l'intérêt de ces aménagements pour la biodiversité, **un suivi écologique de la flore, des pollinisateurs et de la petite faune sauvage** a été réalisé de 2018 à 2022 par des partenaires de l'association Symbiose, à savoir des experts écologues de Réseau Biodiversité pour les Abeilles (RBA), de la Fédération des Chasseurs de la Marne (FDC51) et de Miroir Environnement. Ce projet arrivant à son terme, une restitution des résultats de ce suivi écologique a été réalisée le 4 décembre dernier à la Neuville-en-Tourne-à-Fuy (Ardennes).

Par ailleurs, l'Adasea a contacté les agriculteurs pour avoir un retour tout au long de ce projet (bénéfices observés, contraintes...). Ces contacts sous forme d'enquêtes, de sorties terrain et d'appels téléphoniques ont été des actions de sensibilisation indispensables pour rappeler les engagements des exploitants et animer le projet (rencontres des différentes parties prenantes).

Impact des aménagements sur la flore

Jérémy Miroir, écologue (Miroir Environnement) : Au fur et à mesure du suivi (de 2018 à 2022), on observe une détérioration du couvert végétal implanté au niveau des **semis herbacés**. Retard de gestion liée au Covid, stress hydrique, présence de campagnols, étouffement du couvert végétal par des espèces végétales plus compétitives sont les multiples causes de cette situation. Toutefois, si le développement de la flore

spontanée donne un aspect négligé au couvert, cela n'affecte en rien sa contribution écologique notamment du fait de l'abondante floraison de ces espèces.

Le **couvert fleuri** à base d'espèces locales s'est très bien maintenu limitant ainsi le développement d'espèces végétales indésirables. Quant au **couvert mixte arbustif-herbacé**, les espèces herbacées régressent au fil du temps (comme pour le couvert herbacé pur) alors que les arbustes se sont globalement bien installés.

Clara Amy, Réseau Biodiversité pour les Abeilles : Quelques espèces dominantes sont attractives pour les pollinisateurs comme la Picride et le Cirse des champs. Deux types d'aménagements se révèlent intéressants à conserver : le couvert arbustif (qui garantit de l'ombre et donc un refuge surtout en période caniculaire au-delà de l'aspect nutritif) et le couvert fleuri (où des fleurs implantées spontanément en plus du mélange initial semé s'installent durablement).

Impact des aménagements sur la faune sauvage

Solène Allart, Fédération des chasseurs de la Marne : le suivi de la faune sauvage fréquentant les pieds de pylônes a été réalisé par piégeage photographique automatique de jour comme de nuit (plus de 2 000 jours et nuits d'observation). Le chevreuil est l'espèce la plus observée (21% des animaux photographiés) préférentiellement dans les couverts mixtes arbustifs-herbacés, suivi du lièvre d'Europe (17%) plutôt dans les couverts mixtes arbustifs-herbacés et les couverts fleuris, de la perdrix grise (16%), des corvidés à savoir la corneille noire, le corbeau freux, et la pie bavarde (13,4%), du renard roux (12%). S'y ajoutent des rapaces diurnes (faucon crécerelle et buse variable) et des rapaces nocturnes.

Les pylônes des Ardennes sont plus fréquentés par la faune sauvage que les pylônes de la Marne en raison de la présence d'autres infrastructures agroécologiques (bosquets, haies...) favorables à la biodiversité à proximité qui créent déjà un vrai corridor écologique.

Impact des aménagements sur les pollinisateurs et autres insectes

Clara Amy, Réseau Biodiversité pour les Abeilles : les espèces pollinisatrices observées sont très communes et possèdent des capacités de migration sur de longues distances (bourdons terrestres, éristales, syrphes...). Dès 2020, on y observe également des abeilles sauvages à faible capacité de migration (300 m maximum), avec la présence de nombreux mâles sur certains pylônes qui peut laisser penser que les aménagements soient devenus une zone de nidification car en 2022, ces abeilles sont bien installées.

Conclusion : intérêt écologique et fonctionnel des aménagements

Jérémy Miroir, écologue (Miroir Environnement) : une chaîne alimentaire s'est progressivement mise en place sous les pylônes avec un équilibre entre les espèces. Les aménagements jouent un rôle de zone de reproduction, de ponte et de développement larvaire pour de nombreuses espèces d'arthropodes, ainsi que de couvert, de refuge et de zone d'alimentation pour des arthropodes et des vertébrés (oiseaux, mammifères). Les espèces semées attirent les pollinisateurs et autres insectes ; ceux-ci exploitent aussi la flore spontanée.

En conclusion, les suivis réalisés confirment l'intérêt des corridors en pas japonais pour favoriser la biodiversité ordinaire : les objectifs de refuge pour la faune sauvage, d'accueil d'insectes auxiliaires des cultures et d'attrait des pollinisateurs sont en effet atteints. Il reste, dans certains cas, à mettre en place une gestion adaptée des aménagements pour limiter le développement d'espèces végétales indésirables (chardons par ex) au sein des parcelles cultivées.

Hervé Lapie, président de Symbiose : « RTE s'est adressé à Symbiose pour sa qualité de guichet unique. Nous avons en effet mobilisé trois partenaires techniques (Réseau Biodiversité Abeilles, la Fédération des chasseurs de la Marne et Miroir Environnement) pour mettre en œuvre ces aménagements et mesurer leur impact écologique. Nous avons également collaboré avec la chambre d'agriculture des Ardennes, la FDSEA et l'Adasea de la Marne pour contacter les exploitants agricoles, les propriétaires et les communes concernées par les emprises des pylônes pour mener à bien ce projet. C'est une démarche partenariale également soutenue par la Région Grand Est. En proposant un catalogue d'aménagements adaptés à chaque territoire, Symbiose est un facilitateur qui permet à des aménageurs comme RTE de gagner du temps et de répondre à de véritables enjeux de biodiversité à l'échelle d'un territoire. »

Mai-Phuong Pham, responsable études concertation environnement, RTE : « Symbiose est un acteur crucial dans ce projet car l'association connaît très bien le territoire agricole sur lequel sont implantés nos pylônes, et notamment les agriculteurs et les différents spécialistes nécessaires au suivi des aménagements. Cela a permis de garantir la faisabilité et la pérennité du projet sur six ans. Grâce à Symbiose, à ses partenaires et aux agriculteurs impliqués, nous avons fait la démonstration que le réseau électrique est compatible avec la préservation de la biodiversité. Avec 90% de nos installations situées en pleine nature, le respect et la protection durable de l'environnement est un engagement fort de RTE, reconnu « Stratégie Nationale pour la Biodiversité » depuis 2012 (SNB 2012). RTE contribue à la préservation de la biodiversité en nouant des partenariats avec des associations locales, régionales et nationales comme la LPO, France Nature Environnement, les Parcs naturels régionaux, les Conservatoires d'espaces naturels, le Muséum national d'Histoire naturelle, l'ONF, l'IFREMER... afin notamment d'intégrer le mieux possible ses ouvrages dans leur environnement. RTE expérimente des aménagements et des modes de gestion innovants pour faire des emprises de ses lignes électriques de véritables corridors de biodiversité. »

Pour en savoir Plus

Symbiose

Créée en mars 2012, Symbiose rassemble une grande diversité d'acteurs du territoire champardennais (agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes, techniciens, financeurs)

Reconnue association de protection de l'environnement et d'intérêt général, Symbiose se positionne comme une force de propositions en engageant des réflexions et des actions contribuant notamment à mettre en cohérence les réglementations environnementales avec les réalités d'un territoire. Elle s'appuie sur les compétences de chacun des acteurs pour mettre en œuvre des projets de gestion concertée de la biodiversité sur le territoire.

Pour en savoir plus : www.symbiose-biodiversite.com/

RTE (Réseau de Transport d'Electricité)

RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national grâce à la mobilisation de ses 9 500 salariés. RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation. RTE maintient et développe le réseau haute et très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts) qui compte près de 100 000 kilomètres de lignes aériennes, 7 000 kilomètres de lignes souterraines, 2 900 postes électriques en exploitation ou co-exploitation et 51 lignes transfrontalières. Le réseau français, qui est le plus étendu d'Europe, est interconnecté avec 33 pays. En tant qu'opérateur industriel de la transition énergétique neutre et indépendant, RTE optimise et transforme son réseau pour raccorder les installations de production d'électricité quels que soient les choix énergétiques futurs. RTE, par son expertise et ses rapports, éclaire les choix des pouvoirs publics.

Pour en savoir plus : www.rte-france.com/

Contact Presse :

Julie Portejoie (06 24 99 04 49) contact@symbiose-biodiversite.com

Frédérique Zanutelli (06 14 18 31 37) frederique.zanutelli@rte-france.com